

Avis voté en plénière du 28 juin 2017

# Combattre l'isolement social pour plus de cohésion et de fraternité

## Déclaration du groupe des Professions libérales

L'âge, la maladie, le chômage, le handicap, la précarité, la monoparentalité, le développement de la vie urbaine... sont autant de facteurs de dégradation du lien social pouvant mener à l'isolement social.

Et leur cumul fait qu'ils s'aggravent mutuellement : un véritable cercle vicieux.

Ce phénomène est susceptible de toucher chacun d'entre nous.

C'est le constat partagé qu'en tirent les professions libérales, qui chaque jour, soignent, conseillent, défendent et assistent 5 millions de personnes.

Pour tomber dans l'isolement social, il n'en faut pas beaucoup, surtout si on ne sait pas ou on ne peut intervenir à temps.

À titre d'exemple, une récente étude canadienne - Étude de l'Université de la Colombie Britannique de Vancouver, publiée en mai 2016 - a révélé qu'une perte auditive de 10 décibels seulement augmenterait le risque d'être isolé socialement de 52 %. Et comme la presbycousie s'associe, par définition avec l'âge, les pathologies chroniques qui l'accompagnent, tout peut aller vite.

L'isolement social touche en France une personne sur 10, toutes catégories sociales confondues. Et la fracture entre les plus isolés et les plus intégrés ne cesse de croître. C'est dire l'importance de ce fléau.

Les chefs d'entreprises ne sont pas épargnés par ce mal : selon une étude de BPI France, la moitié se sentirait socialement isolée. En effet, la surcharge de travail, un chiffre d'affaires en baisse, le manque de temps, le stress et la fatigue entraînent un sentiment de vulnérabilité, de manque de soutien et de ressources qui renforce l'isolement social du chef d'entreprise.

Le premier intérêt de cet avis est qu'il propose enfin une vraie définition de l'isolement social et permet enfin de savoir de quoi on parle.

Pour se prémunir de ce phénomène, l'avis souligne qu'il est indispensable de renforcer les deux remparts traditionnels que sont :

– d'une part, la famille mise à mal par le phénomène de décohabitation générationnelle. L'entraide familiale reste la première forme de solidarité contre l'isolement social, bien que ce soutien ne puisse se substituer à un accompagnement professionnel avec lequel il est complémentaire.

– d'autre part, le travail qui est un des espaces intégrateurs les plus structurants de notre société rongée par le chômage de masse.

Il faut également favoriser les solidarités de proximité par le renforcement des producteurs de liens que sont les nombreux professionnels de proximité (professionnels de santé, aides à domicile, associations, commerçants, artisans, collectivités territoriales,...).

Cela passe aussi par la mise en valeur de l'action citoyenne, de l'engagement associatif mais aussi et surtout des services publics qui parfois se font rares.

Pour y être confrontées au quotidien, les professions libérales ne peuvent qu'approuver ces préconisations. Le groupe des professions libérales a voté l'avis.